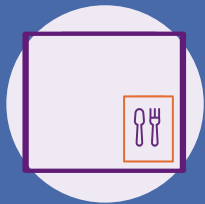


Plus d'informations sur la nouvelle politique de Key to NYC (pass sanitaire de la ville de New York) concernant les exigences relatives à la vaccination contre la COVID-19 pour les propriétaires d'entreprises impactées

À compter de la semaine du 16 août, le personnel et les clients (âgés de 12 ans ou plus) dans les établissements de loisirs à l'intérieur, de restauration à l'intérieur et de remise en forme à l'intérieur sont tenus de présenter une attestation d'au moins une dose administrée d'un vaccin contre la COVID-19. En tant qu'entreprise concernée vous êtes tenu de vérifier le statut vaccinal du personnel et des clients et de ne laisser entrer dans les locaux que les personnes vaccinées (au moins une dose). Pour avoir une liste complète des entreprises concernées, allez sur nyc.gov/keytonyc. L'entrée en vigueur aura lieu le **13 septembre 2021**.

Voici une liste de vérification utile pour vous assurer que votre entreprise est prête pour adopter cette nouvelle politique :



- **Placez le panneau de Key to NYC (pass sanitaire de la ville de New York) du Département de la santé et de l'hygiène mentale (Department of Health and Mental Hygiene, DOHMH) de la ville de New York** dans un endroit clairement visible de votre entreprise où les clients peuvent le voir avant d'entrer. Cela est rendu obligatoire par cette nouvelle politique. Vous pouvez télécharger des exemplaires de cette affiche sur le site nyc.gov/keytonyc.



- **Familiarisez-vous avec les différentes attestations de vaccination valables que les personnes peuvent présenter.** Cela peut inclure l'application NYC Covid Safe, le pass Excelsior de l'État de New York, la carte du CDC et d'autres documents officiels.



- **Ayez à portée de main une proposition écrite de mise en œuvre de la politique en cas d'inspection demandée.** Votre proposition doit inclure la façon dont vous vérifierez le statut vaccinal à la fois du personnel et des clients avant qu'ils n'entrent dans l'établissement, ou immédiatement à l'entrée de votre entreprise.



- **Identifiez quel personnel en contact direct avec les clients doit être formé pour contrôler des documents d'attestation de vaccination.**

Pour en savoir plus sur cette politique, veuillez consulter le site nyc.gov/keytonyc.

Si vous êtes une petite entreprise et que vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez également appeler les services d'aide aux petites entreprises de la ville de New York (NYC Small Business Services) au (888) SBS-4NYC (888-727-4692) pour vous aider à comprendre et à mettre en œuvre cette politique.

